

Société | Deux nouveaux dispositifs pour l'emploi des jeunes en Aquitaine



42 500 demandeurs d'emploi en Aquitaine ont moins de 25 ans, soit 16% de chômage chez les jeunes, le double par rapport à 2008. Pour tenter d'inverser cette tendance, la région Aquitaine entre dans un nouveau dispositif national de Pôle Emploi, l'"accompagnement intensif des jeunes". Une quarantaine de conseillers devraient être répartis sur la région, co-financés par le Fond Social Européen. Cet accompagnement collectif et individualisé s'inscrit dans la lutte nationale contre le chômage des jeunes, et compte bien poursuivre la dynamique des contrats d'avenir et des contrats de générations.

"L'impact de la crise de 2008 est important dans le chômage des jeunes. Ils étaient 22 600 demandeurs d'emploi en juin 2008, et 42 500 aujourd'hui", souligne Frédéric Toubeau, Directeur régional de Pôle Emploi. "Les secteurs qui embauchaient les jeunes (comme les transports) ont créé moins d'emplois alors que de nouveaux jeunes viennent s'installer en Aquitaine". D'où cette initiative nationale d'accompagnement intensif des jeunes financée par le Fond Social Européen (FSE) et l'Initiative pour l'Emploi des jeunes (IEJ), qui mobilisera 700 conseillers dédiés à leur insertion dans le monde professionnel, pour lutter contre le décrochage. Une quarantaine d'entre eux seront ainsi déployés sur la région, dont une majorité dans les locaux de Pôle Emploi Bordeaux Bastide, sur la rive droite, qui bénéficie notamment d'un dispositif de collecte d'emplois en alternance accueillant 2500 jeunes. Début novembre, 1600 avaient déjà intégré le dispositif. Des rendez-vous collectifs en "clubs" de chercheurs d'emplois ou des rendez-vous individuels qui viennent s'ajouter à l'action des missions locales.

Une opportunité durable Les 600 professionnels répartis dans les 400 points d'accueil des missions locales d'Aquitaine sont chargés de traiter les cas de 65 000 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans. Pour Fatima Figes, Vice-présidente de l'Association Régionale des Missions Locales (ARML), "de plus en plus de jeunes demandeurs sont non qualifiés, sans emplois ou ont des contrats précaires. Cette initiative va donner un meilleur accompagnement et permettre d'avoir plus de conseillers sur les territoires. Cela nous donne une opportunité de cibler les cas les plus fragiles et d'avancer sur tous les plans, que ce soit la couverture sociale, la découverte des métiers, ou le travail de mobilité sur les zones porteuses d'emploi", précise-t-elle.

Michel Delpuech, Préfet de la région Aquitaine, souligne la "volonté forte du gouvernement de faire de la jeunesse

une priorité grâce à de nouveaux outils". Ainsi, la politique d'emplois d'avenir qui a bénéficié à 7200 jeunes dans la région depuis son lancement (150 000 en national) devrait s'étendre en 2015 à 50 000 emplois supplémentaires, qui pour les deux tiers sont des CDD de 3 ans ou des CDI, notamment dans les secteurs marchands. Ils ciblent en priorité les cas faiblement diplômés, les Zones Urbaines Sensibles (13% des jeunes demandeurs d'emplois bordelais y résident) et Zones de Revitalisation Rurale. 1800 jeunes bénéficient également du contrat de génération, qui consiste en une formation d'un jeune par un senior dans une entreprise.

Une garantie supplémentaire Ainsi, la garantie jeune, sous forme de contrepartie financière, devrait permettre à la fois de renforcer l'accompagnement et de détecter les cas les plus en difficulté. Longtemps raillée comme étant le "RMI des des jeunes", elle est actuellement en pleine expérimentation en Lot-et-Garonne à Marmande (avec, par exemple, une aide financière pour passer le code de la route), devrait être mise en place en Dordogne dès le mois de janvier et courant 2015 en Gironde et dans les Landes.

"Cette mobilité doit plus que jamais se renforcer, et les Crédits Européens d'aide viennent ainsi s'ajouter aux crédits nationaux", déclare le préfet. Ainsi, un appel à projet a récemment été lancé dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes, qui permet un accompagnement via des stages, des formation ou de l'apprentissage. Le système devrait être opérationnel jusqu'en 2020, et il semble avoir déjà fait ses preuves : le taux de retour à l'emploi des suites de cet accompagnement est de 62% en moyenne.



Romain Bétéille

Credit Photo : RB

Publié sur aqui.fr le 08/12/2014

[Url de cet article](#)